

Tunis, le 13 octobre 2009:

Table ronde sur le thème « Lever les barrières : mobilité et développements humains : une perspective tunisienne ! »

Le mardi 13 octobre 2009, s'est tenue à Tunis une table ronde suite au lancement du Rapport Mondial de Développement Humain 2009 « **Lever les barrières : Mobilité et Développement Humains** ». Cette rencontre organisée par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) en partenariat avec le Ministère de l'Emploi et de l'Insertion Professionnelle des Jeunes avait pour objectif de poursuivre le débat sur les différentes perspectives ouvertes par le rapport. Elle a permis de traiter des stratégies et politiques migratoires et a permis de donner une perspective tunisienne au rapport mondial.



La rencontre a été marquée par la présence de représentants gouvernementaux (le Ministère des Affaires Etrangères, le Ministère du Développement et de la Coopération Internationale, l'INS, le Ministère du Commerce, l'Agence Tunisienne de Coopération Technique - ATCT, l'Agence Tunisienne pour l'Emploi et le Travail Indépendant - ANETI, etc.), de représentants d'institutions internationales à l'instar de la Banque Mondiale et de l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII) et des représentants de la société civile (universitaires et ONG).

Le débat a porté essentiellement sur les problématiques que le rapport a dégagées et qui représentent autant de défis pour le développement des pays du Maghreb et de la Tunisie en particulier. Il s'agit notamment de :

Des inégalités régionales ou sous régionales patentes en termes de populations en âge de travail. Comme souligné par le rapport, le phénomène de la migration interne est prédominant aussi au niveau mondial que dans la région du Maghreb qui semble y être également sensible et risque probablement de devenir une zone de migration nette. Il a été également souligné que le régime démographique des pays de départ évolue vite dans le sens de la transition (cf évolution rapide de l'ISF dans les pays du Maghreb) et qu'une vision dynamique de long terme devrait être définie.

L'émigration des compétences est parfois perçue comme un phénomène/impact négatif, particulièrement dans les domaines de l'éducation et de la santé. Pourtant, même lorsque c'est le cas, la meilleure réponse demeure la mise en œuvre de politiques s'attaquant aux problèmes sous-jacents. La Banque Mondiale plaide en faveur de la mobilité de l'emploi dans la région MENA à l'horizon 2050, en considérant que la demande mondiale de compétences va s'orienter vers des qualifications de plus en plus affinées. Des actions soutenues en matière d'éducation et de conditions d'emploi des femmes sont nécessaires.

L'articulation entre les politiques migratoires et les stratégies nationales de développement humain. Les accords bilatéraux signés entre l'ANETI et l'OFII et visant à développer en commun la mobilité internationale au bénéfice des professionnels tunisiens souhaitant travailler en France et des entreprises implantées en France voulant recruter du personnel tunisien, ont été longuement débattus. Il en ressort qu'il demeure opportun de s'interroger sur le potentiel de ces accords pour les pays du Sud et de tirer un premier bilan. La question est devenue d'actualité dans la zone euro-méditerranéenne avec le débat sur la libéralisation des services, outre la nécessité de définir des politiques privilégiant la gestion concertée de la migration dans l'intérêt réciproque des pays.